

INFOS

Automne 2002



MADD



Les mères contre l'alcool au volant^{MD}

La mission

de MADD Canada

consiste

à mettre fin

à la conduite

avec

facultés

affaiblies

et à venir

en aide

aux victimes

de ce crime

de violence.

TA de 0,05 % - Manifestement logique

Si le gouvernement fédéral désire sérieusement protéger les routes canadiennes contre la conduite avec facultés affaiblies, la réduction à 0,05 % du taux légal d'alcoolémie prévu par le *Code criminel* est une des deux mesures essentielles qu'il doit adopter. De concert avec des pouvoirs d'exécution accrus pour les policiers, la réduction du TA se révélera un moyen efficace de lutter contre ce crime de violence. De plus, cette mesure mènera à une réduction importante du nombre de Canadiens tués et blessés dans des collisions attribuables à la conduite avec facultés affaiblies.

« Les arguments convaincants en faveur de la réduction à 0,05 % du TA prévu par les lois canadiennes foisonnent », affirme Louise Knox, Présidente nationale. « Inspirons-nous du vécu international et prenons le crime de la conduite avec facultés affaiblies au sérieux. En réduisant le TA à un niveau plus sécuritaire et en donnant aux policiers les outils dont ils ont besoin pour arrêter et accuser les conducteurs avec facultés affaiblies, nous réduirons le nombre de conducteurs avec facultés affaiblies sur nos routes et, par conséquent, nous sauverons des vies. Or, un TA de 0,05 %, c'est manifestement logique. »

MADD Canada et plusieurs intervenants nationaux (l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne de santé publique et le Centre de toxicomanie et de santé mentale, entre autres) s'attendent à ce que le Comité de la justice de la Chambre amorce une étude des avantages de la réduction du TA à 0,05 %. L'automne passé, à l'occasion du lancement de « *Réclamons nos routes* », notre document politique, l'ancienne ministre de la Justice, Anne McLellan, a reconnu la pertinence d'une étude exhaustive de la politique relative au TA. Depuis lors, MADD Canada incite le gouvernement à étudier l'adoption d'un TA inférieur, soit de 0,05 %.

Les faits sont éloquentes.

- Le taux d'alcoolémie actuellement prévu par le *Code criminel*, soit de 0,08 % (80 mg d'alcool par 100 ml de sang), permet aux individus de consommer des quantités excessives d'alcool en peu de temps pour ensuite conduire, et ce, sensiblement à l'abri de sanctions criminelles.
- Étant donné la marge d'erreur accordée par nos tribunaux, la majorité des policiers ne portent aucun chef d'accusation pour conduite avec facultés affaiblies à moins que les résultats des deux constatations par analyse d'haleine du conducteur indiquent un TA de 0,10 % ou plus.
- En fonction de ce seuil fondé par l'usage en situation réelle, un homme de taille moyenne pesant 90 kilos peut

consommer près de six bières régulières (341 ml, 5 % alcool/volume) ou plus d'une bouteille de vin (768 ml, 12 % alcool/volume) au cours d'une période de deux heures, pour ensuite prendre le volant de sa voiture vraisemblablement sans risque d'accusation ou de condamnation criminelle.

- Parallèlement, une femme de 60 kilos peut consommer plus de trois bières régulières (341 ml, 5 % alcool/volume) au cours d'une période de deux heures, pour ensuite prendre le volant de sa voiture sans dépasser ce même seuil d'alcoolémie susceptible d'entraîner une accusation criminelle en situation réelle.
- Bien que les estimations varient, des millions de Canadiens continuent à conduire à la suite de la consommation d'alcool, et, pour plusieurs, de façon tout à fait routinière. En outre, des millions de Canadiens avouent avoir conduit même lorsqu'ils croyaient dépasser la limite légale.
- La limite d'alcoolémie présentement prévue par le *Code criminel* ne fait rien pour dissuader les Canadiens de conduire à la suite de la consommation et les conséquences prévisibles de cette lacune sont tragiques. Même les estimations les plus prudentes indiquent que la conduite avec facultés affaiblies est de loin la plus importante cause criminelle de décès au Canada et une des plus importantes causes criminelles de blessures.
- Selon un rapport publié par Transport Canada en 2001, parmi huit pays membres de l'OCDE, le Canada présentait le plus haut pourcentage de conducteurs mortellement blessés qui conduisaient avec les facultés affaiblies, et ce, malgré le fait que la majorité de ces autres pays ont des taux de consommation d'alcool par habitant sensiblement plus élevés. Par exemple, bien que les Allemands consomment 70 % plus d'alcool que les Canadiens, uniquement 11 % des conducteurs allemands mortellement blessés conduisaient avec les facultés affaiblies. En revanche, selon Transport Canada, 32 % des conducteurs mortellement blessés au Canada conduisaient avec les facultés affaiblies.
- Dès les années 60, l'association médicale de la Grande-Bretagne affirmait « qu'une concentration de 50 mg % d'alcool dans 100 ml de sang est le maximum qui puisse être toléré pour la conduite d'un véhicule sans compromettre la sécurité des autres ».

Suite à la page 2



Opération ruban rouge 2002

1^{er} novembre au 6 janvier

Message de la directrice générale Pour notre part

Les positions de politique publique de MADD Canada sont fondées sur notre dialogue permanent avec notre base populaire, nos partisans et nos alliés portant sur tous les enjeux de la conduite avec facultés affaiblies. Dernièrement, le débat public incite un examen au peigne fin des positions des intervenants nationaux quant aux politiques sur la consommation d'alcool et de drogues. MADD Canada maintient des principes bien établis et nos politiques sur ses questions sont clairement définies.

Permettez-moi de vous résumer les politiques de MADD Canada à cet égard afin d'éviter qu'elles soient mal comprises ou faussement représentées.

Notre politique sur la consommation d'alcool

La déclaration de foi de MADD Canada comporte l'énoncé suivant, « *La décision de consommer de l'alcool est une affaire personnelle. Cependant, l'alcool au volant est une affaire d'intérêt public* ».

Prendre le volant à la suite de la consommation met l'ensemble des utilisateurs de nos routes à risque et augmente le risque de collisions, de blessures et de décès. Ceci est un enjeu public critique. La conduite avec facultés affaiblies est un crime et, malheureusement, ce crime est la première cause criminelle de décès dans notre pays.

Je tiens à souligner que MADD Canada n'est pas un groupe prohibitionniste. Nous sommes un groupe qui souhaite modifier l'attitude et le comportement du public en matière d'alcool au volant. L'objectif de MADD Canada est de mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies et aux collisions, décès et blessures qui en résultent.

MADD Canada estime que la population a le droit d'être renseignée sur les statistiques et les faits relatifs à la consommation d'alcool et a donc publié « *The Real Facts on Alcohol, Injuries and Death* » (*L'alcool, les blessures et la mort : Les faits réels*). La réalité de la consommation d'alcool, c'est beaucoup plus que les réceptions festives et sensuelles présentées dans les publicités banales de l'industrie des boissons alcoolisées. La consommation d'alcool comporte également un côté sombre tout à fait différent de l'image présentée par l'industrie.



Notre politique sur la consommation de drogues

La déclaration de foi de MADD Canada comporte l'énoncé suivant, « *Les drogues, et le mélange de drogues et d'alcool au volant, contribuent aux décès et blessures résultants des collisions attribuables à la conduite avec facultés affaiblies* ».

À la suite de la récente publication du Rapport du comité du Sénat du Canada et des énoncés du ministre de la Justice, MADD Canada a été prié de faire connaître clairement sa position à l'égard de la décriminalisation du cannabis. Notre organisme n'a pas de position spécifique dans ce dossier. En revanche, cette question suscite pour nous quelques préoccupations bien précises que nous avons d'ailleurs communiquées au comité du Sénat et au ministre fédéral de la Justice.

MADD Canada se méfie des répercussions de cette question sur la sécurité routière et, notamment, sur la sécurité des jeunes. Nos jeunes sont plus sensibles à l'influence de leurs pairs ce qui pourrait les inciter à combiner l'alcool et les drogues et même à conduire sous l'influence de l'alcool, de drogues ou des deux.

MADD Canada entretient de sérieuses préoccupations quant à l'utilisation libre du cannabis, surtout en ce qui concerne la conduite sous l'influence de drogues. MADD Canada souhaite spécifiquement que le gouvernement agisse sur les points suivants :

- L'inclusion d'un article équivalent à l'article 253 (b) du *Code criminel* pour les individus conduisant sous l'influence de drogues ;
- Lorsque Santé Canada accorde une exemption à des fins médicales de la loi réglementant l'usage du cannabis, cette exemption devrait inclure des instructions stipulant clairement l'interdiction de conduire sous l'influence de cette drogue ;
- Les policiers partout au Canada devraient recevoir une formation sur le programme de reconnaissance et d'évaluation de drogue ; et
- Les procureurs généraux des provinces devraient recevoir des directives en vue d'élucider l'intention derrière les mesures entreprises par le gouvernement fédéral et l'incidence de ces mesures sur la position du gouvernement en matière de conduite avec facultés affaiblies.

Nous estimons que le gouvernement doit étudier et agir sur ces questions avant de décriminaliser le cannabis.

Katherine Macmillan, directrice générale

TA de 0,05 %

(Suite de la page 1)

- Depuis ce temps, les études en laboratoires, en simulation de conduite et sur les pistes à accès fermé ont démontré que les habiletés critiques à la conduite, y compris entre autres, la vision, les tâches psychomotrices, le temps de réaction, la vigilance, le traitement de l'information et le partage des tâches commencent à s'affaiblir avec des taux d'alcoolémie sensiblement inférieurs à 0,08 %.
- Selon les auteurs d'une étude exhaustive publiée par le *American National Highway Traffic Safety Administration* en 2000, « la conclusion majeure découlant de cette étude est que la majorité des conducteurs affichent un affaiblissement de certaines habiletés cruciales avec des TA aussi faibles que 0,02 %... »

- La tendance internationale est de réduire le taux légal d'alcoolémie. Les pays suivants ont déjà établi une limite de 0,05 % ou moins : Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Japon, Macédoine, Malaisie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Slovaquie, Suède et Turquie.
- Les recherches internationales à cet égard sont constantes et puissantes. Chaque juridiction qui a réduit son taux légal d'alcoolémie a connu des bienfaits en matière de sécurité routière, voire, une réduction de l'incidence de l'alcool au volant ainsi qu'une réduction du nombre de collisions, blessures et décès liés à l'alcool au volant.
- Les recherches indiquent également que la réduction du TA permis par la loi dissuade la conduite à la suite de la consommation, et ce, peu importe le

taux d'alcoolémie. Cette réduction dissuade en outre les individus qui conduisent avec des TA élevés. En Suède et dans le territoire de la capitale de l'Australie, c'est auprès des conducteurs avec les TA les plus élevés que la réduction de la conduite avec facultés affaiblies a été la plus prononcée.

- Une étude canadienne récente qui examine le vécu international indique que la réduction à 0,05 % du TA permis par la loi pourrait entraîner une réduction de 6 % à 18 % du bilan de décès routiers, soit de 185 à 555 décès par année. Bien qu'il soit judicieux de faire preuve de prudence lorsque l'on tire des conclusions fondées sur le vécu international, les constatations sont claires, la réduction du TA prévu par le *Code criminel* apporterait des bienfaits importants en matière de sécurité routière.

Gagnants des prix nationaux

CAROLYN SWINSON a remporté le prix John G. Bates du Bénévole de l'année MADD Canada. Carolyn se classe parmi nos bénévoles les plus dévoués en vertu de sa contribution bénévole inestimable dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies et de ses gestes au nom des victimes de ce crime.

Carolyn Swinson s'est liée à la section MADD Toronto en 1994 ; un an après la mort de son fils Robert dans une collision attribuable à la conduite avec facultés affaiblies. Carolyn avait déjà perdu son père dans une collision attribuable à l'alcool. Depuis huit ans, elle participe activement à la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies dans la région de Toronto. Elle a été la présidente nationale de MADD Canada de 1999 à 2001. L'année passée, Carolyn a remporté le Prix d'excellence en sécurité routière du ministère des Transports de l'Ontario, le prix du bénévole de l'année de la ville de Toronto et, dernièrement, le prix du Gouverneur général pour l'entraide.

« Carolyn a puisé le courage d'éduquer, soutenir et aider les autres victimes de la conduite avec facultés affaiblies dans les deux plus grosses tragédies de sa vie », affirme John Bates, fondateur de MADD Canada. « Son courage est manifeste. Outre sa participation aux activités de la section MADD Toronto, Carolyn a servi à la présidence, elle a été défenseure des victimes et conférencière communautaire comptant à son actif plus de 200 allocutions par année destinées aux jeunes de la région métropolitaine de Toronto. De plus, sa performance à titre de présidente nationale de notre organisme n'a été rien de moins qu'exceptionnelle. Au sein de sa communauté, Carolyn est reconnue et vénérée. Étant de nature très modeste, Carolyn ne réalise pas l'importance de sa contribution à notre communauté, notre société et le futur de notre pays. »



Constable supérieur ERIC BOOTH de la police provinciale de l'Ontario. En reconnaissance de son service exemplaire et de son engagement dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, MADD Canada a décerné le Prix commémoratif Terry Ryan pour l'excellence en service policier au constable supérieur Eric Booth. Le constable Booth œuvre au sein du détachement Ottawa de la police provinciale de l'Ontario depuis 1987. Il détient, depuis 1999, le poste d'agent de service communautaire où il est responsable de promouvoir la sécurité routière sur toutes les routes provinciales de la ville d'Ottawa.

Lors de la cérémonie de remise des prix, MADD Canada a applaudi les efforts du constable Booth : l'introduction du MEGA RIDE avec les Ottawa 67's et l'Association des courtiers d'assurance d'Ottawa ; l'introduction du programme « Win a ride to your Grad » (gagnez votre transport au bal des finissants) ; son leadership dans les campagnes Ruban rouge de MADD Canada ; sa participation dans les présentations scolaires et dans les groupes scolaires axés sur la conduite avec facultés affaiblies ; et sa capacité d'agir efficacement à titre de porte-parole contre la conduite avec facultés affaiblies lors d'événements communautaires et médiatiques. Nous lui avons également rendu hommage pour l'important rôle qu'il joue au sein de la section MADD Ottawa et pour les efforts inlassables qu'il déploie pour assurer la disponibilité des programmes et services de la section.

« La contribution du constable supérieur Booth à la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies est considérable », affirme Louise Knox, Présidente nationale. « Eric s'investit corps et âme dans son travail ; il est un porte-parole remarquable. Ayant vu de ses propres yeux les tragédies engendrées par la conduite avec facultés affaiblies, il s'est consacré nettement au-delà de ses devoirs pour tenter de mettre fin à ce crime insensé. Ces efforts immensurables lui méritent toute notre reconnaissance et admiration. »



SARA WILLISCROFT a remporté le tout premier prix du Jeune de l'année en reconnaissance de son engagement et de la diligence qu'elle applique à la diffusion du message de MADD Canada auprès de ses pairs et du public de la ville de Winnipeg.

Les efforts de Sara ont été applaudis lors de la remise du prix : « C'est parce qu'elle voulait sincèrement faire une différence que Sara nous a approchés. En présentant sa candidature pour ce poste, elle s'est démarquée par une affirmation très simple, *'Je veux sauver des vies'*. » Si tout le monde faisait preuve d'un niveau semblable de dynamisme et d'ambition, la conduite avec facultés affaiblies ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Au cours de la dernière année, nul autre Jeune chef n'a tenu plus de réunions que Sara. Elle a rencontré des députés, le ministre des Transports provincial, des portes-parole en matière de Justice et un membre clé du comité de la Justice. Sara voulait rencontrer toute personne qui pouvait avoir une influence. »

« Son dévouement était franchement supérieur à ce que l'on demande d'un Jeune chef. Elle a fait preuve d'une grande empathie et de diligence à l'égard de sa section locale et elle a participé à plusieurs de leurs événements. Elle a d'ailleurs aidé à organiser une campagne de recrutement de bénévoles ... Dernièrement, Sara a été acceptée pour un deuxième mandat dans le programme des jeunes chefs et nous sommes heureux de l'avoir à nos côtés... »

Les gagnants du Concours national d'affiches Matthew Paul Carvalho et du Concours national de rédaction 2002

Gagnants du Concours d'affiches

Matthew Paul Carvalho – Catégorie 10 ans et moins

1. Flynn Ringrose, Waterford ON
2. Rachel Wright, Chilliwack, C.-B.
3. Ruphen Shaw, Burnaby, C.-B.

Affiches gagnantes – Catégorie 11 à 14 ans

1. Alina Wong, Port Hardy, C.-B.
2. Gary Gray, Dartmouth, N.-É.
3. Heidi Zhang, Toronto, ON

Gagnants du Concours national de rédaction – Catégorie 10 ans et moins

1. Caroline Charbonneau, Waterloo, ON
2. Flynn Ringrose, Waterford, ON
3. Sean Ross, Penhold, AB

Productions écrites gagnantes – Catégorie 11 à 14 ans

1. Niki Rumbolt, Mary's Harbour, T.-N.-Lr
2. Jesiqua Rapley, Grand Bend, ON
3. Molly Hayes, Hamilton, ON

Les bénévoles de MADD Canada en déplacement !

Nous sommes sur l'eau...

MADD Kingston a parrainé un programme RIDE/Contrôle marin cet été. L'unité maritime de la police provinciale de l'Ontario pour la région de l'est a examiné 3 500 bateaux, résultant en 217 chefs d'accusations (principalement liés à l'alcool). Pendant les mois de juillet et août, les policiers de la division maritime ont fait enquête sur trois noyades et de sérieuses collisions de bateaux. L'inattention et l'alcool ont joué un rôle dans la majorité de ces incidents.



Nous sommes sur la glace...

La section MADD de la région métropolitaine de Vancouver a établi un partenariat avec le club de hockey des Canucks de la LNH pour cette saison de Hockey. Notre message sera diffusé aux amateurs de hockey en Colombie-Britannique avec chaque mise au jeu.



Nous sommes sur la route...

La tournée estivale nationale de la présidente a atteint plusieurs communautés dans la région du sud-ouest et du centre de l'Ontario, ainsi qu'à Toronto, Montréal, Edmonton et à la grandeur des provinces maritimes. Louise Knox a parcouru des milliers de kilomètres cet été pour rencontrer les membres et partisans de MADD Canada, les dirigeants communautaires, les dirigeants des services policiers ainsi que plusieurs représentants élus.



Nous sommes dans les trains...

Dernièrement, la section MADD de la région Halton a tenu sa semaine annuelle de sensibilisation MADD Canada. Tôt chaque matin, les bénévoles de la section distribuait des rubans rouges à la foule de voyageurs dans les stations GO de la région de Toronto.



... et notre message d'espoir se rend jusqu'à l'Extrême-Orient

Il y a des grandes chances que la genèse de MADD Japon se soit produite au Canada. MADD Canada a eu l'honneur d'accueillir Kazuyo Iida du Japon. Elle désire fonder un organisme MADD dans son pays. En plus de participer, à titre d'invité, à la Conférence nationale des sections, madame Iida a visité les centres de détention de la région de Halton.



Calendrier MADD Canada

1^{er} novembre :

Lancement national de l'Opération Ruban rouge 2002

21 au 23 mars :

Formation à l'intention des présidents de section et des adjoints administratifs - Toronto

4 au 6 avril :

Conférence régionale de l'Atlantique, Wolfville, N.-É.

25 au 27 avril :

Fin de semaine et veille à la chandelle nationale pour les victimes - Toronto



Conférence nationale des sections

La conférence annuelle de MADD Canada a été incroyable ; nous y avons rassemblé des bénévoles des quatre coins du pays ! Environ 240 personnes ont assisté au dîner d'honneur samedi en soirée et, pour au moins un tiers de ces délégués, cela représentait une première participation à une conférence des sections.

Kathie MacMillan (droite), la directrice générale nationale, avec Wendy Hamilton, ancienne membre du conseil d'administration national de MADD Canada et présentement présidente nationale de MADD É.-U.



Les Jeunes chefs dynamiques de MADD Canada. Cette année, 16 Jeunes chefs sont à l'œuvre dans les communautés canadiennes.



Ce fut pour nous un grand honneur que Carol Ryan et sa famille acceptent de présenter le Prix commémoratif Terry Ryan pour l'excellence en service policier. Ce prix a été renommé à la mémoire de Terry Ryan, le mari de Carol, un policier de la région de Durham (ON) qui a été tué dernièrement par un chauffard avec facultés affaiblies. Dans cette photo : Eric Booth, Policier de l'année 2002 ; David Griffin, Agent exécutif de l'Association canadienne des policiers ; Carol Ryan et son fils Kevin Ryan.



Et, Bonjour !

Les membres du personnel national accueillent Johanne Morin, la nouvelle Directrice pour le Québec. Tout le monde reconnaîtra sans doute une des bénévoles actives de la section MADD Montréal. La croissance de MADD Canada à la grandeur de la Belle province fera désormais partie intégrante des responsabilités de Johanne.

Notre production 2002-2003 sera bientôt à l'affiche dans une école de votre quartier !

Cette année, près de 500 000 élèves d'école secondaire partout au Canada assisteront à une puissante nouvelle production multimédia de MADD Canada. Cette production informe les jeunes sur les dangers de l'alcool au volant et les encourage à faire des choix de vie judicieux. MADD Canada présentera, *underpressure* (version anglaise) ou *Sous pression* (version française), une production Motivational Media, dans vos écoles !

Ce spectacle exploite des trames sonores numériques, de la musique, des vidéoclips et des témoignages d'expériences vécues pour transmettre des messages importants et positifs. Cette année, notre production met en vedette Vince Carter, vedette de l'équipe de basket-ball des Toronto Raptors, et Julie Payette, astronaute en chef de l'Agence spatiale canadienne. Ces derniers parlent des choix que les étudiants seront amenés à faire.

Nos efforts auprès des jeunes sont un volet essentiel de notre stratégie visant à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies et aux décès et blessures qui en résultent. Tragiquement, les collisions d'automobiles sont la première cause de décès chez les jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans et l'alcool joue un rôle dans 40 % de ces cas. Or, MADD Canada croit qu'il est essentiel de livrer le message de la conduite sobre aux

étudiants dès le début de leur apprentissage de la conduite alors qu'ils développent leurs habitudes de conduite.

Sous pression est une production électrisante conçue pour les assemblées d'écoles secondaires. Cette production est efficace puisqu'elle exploite le langage des étudiants pour présenter l'aspect négatif de la conduite avec facultés affaiblies, de plus, elle encourage les étudiants à aider leurs pairs à faire de bons choix en matière d'alcool au volant.

Cette présentation est puissante. Dans un sondage mené par l'université Carleton l'année passée auprès d'étudiants qui ont assisté à une production de MADD Canada, 84 % des étudiants ont affirmé être moins

susceptibles de conduire sous l'effet d'alcool et 79 % ont affirmé être moins susceptibles d'embarquer avec un conducteur qui a consommé.

Une série de premières à l'échelle nationale marque l'inauguration de *underpressure* et *Sous pression*. Vers la fin août, MADD Canada et la Société d'assurance publique du Manitoba ont présenté le spectacle à l'occasion d'une conférence manitobaine sur le leadership étudiant. La Société d'assurance publique du Manitoba est le commanditaire provincial pour ce spectacle. Elle commandite 60 présentations qui rejoindront environ 30 000 étudiants à la grandeur de la province.

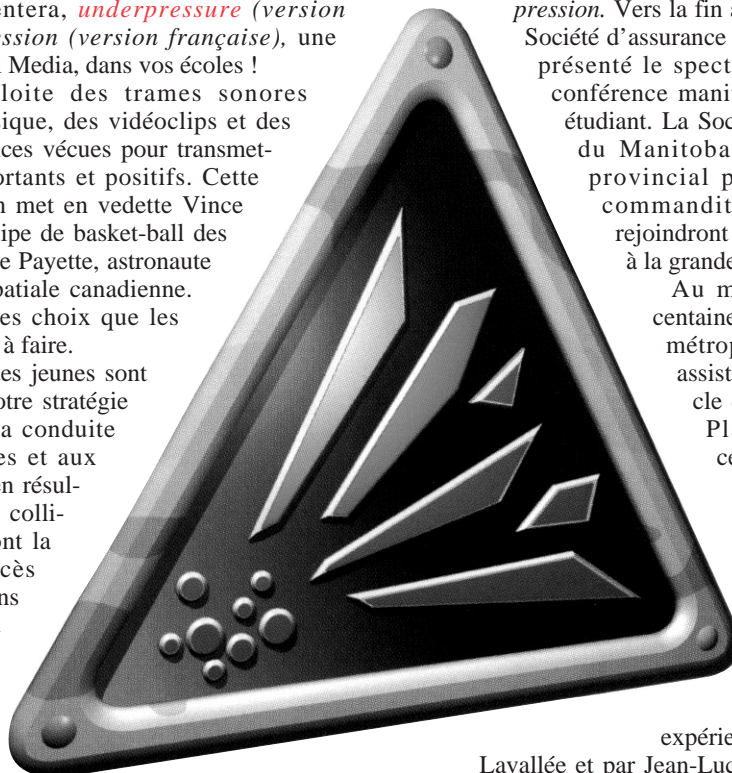
Au mois de septembre, des centaines d'étudiants de la région métropolitaine de Toronto ont assisté à la première du spectacle dans le cinéma « Famous Players Paramount » au centre-ville de Toronto.

Vers la mi-octobre, *Sous pression*, la version française de la production MoMedia a été lancée à Montréal. Julie Payette figure également dans la version française ainsi que des récits des expériences vécues par la famille

Lavallée et par Jean-Luc Brassard. Notons que ce film présente l'histoire tragique de Keven Lavallée, un petit garçon de 6 ans, et sa famille a assisté au lancement.

Parmi les commanditaires qui ont contribué à la réalisation de ce programme efficace pour nos jeunes d'école secondaire, notons nos commanditaires nationaux : Allstate du Canada, Compagnie d'assurance et DaimlerChrysler Canada inc. De plus, mentionnons la Société d'assurance publique du Manitoba, le *Porsche Club of America* de l'Ontario et la *Raptors Foundation* de Toronto.

Si vous désirez de plus amples renseignements au sujet de cette production ou si vous désirez planifier une présentation de *underpressure* ou *Sous pression*, veuillez communiquer avec Carla Powell, Directrice nationale des services jeunesse, au bureau national.



Cette présentation est puissante. Dans un sondage mené par l'université Carleton l'année passée auprès d'étudiants qui ont assisté à une production de MADD Canada, 84 % des étudiants ont affirmé être moins susceptibles de conduire sous l'effet d'alcool et 79 % ont affirmé être moins susceptibles d'embarquer avec un conducteur qui a consommé.

COMMUNIQUER AVEC NOUS

Téléphone : 905-813-MADD (6233); 1-800-665-MADD
 Télécopieur : 905-813-8920
 Site Web : <http://www.madd.ca> Courriel : info@madd.ca
 6507C, ch. Mississauga, Mississauga (Ontario) L5N 1A6

Directeur général nationalKathie Macmillan
 Présidente nationaleLouise Knox
 Directeur exécutif nationalAndrew Murie

COMMANDITAIRES

Commanditaires Officiels :
 Allstate Insurance
 Banque de Montréal
 Dominion Automobile Association (DAA)
 Fondation des concessionnaires
 Suzuki du Canada
 Guardian Interlock Systems

Sociétés commanditaires :
 Saatchi & Saatchi Advertising
 Impact Auto Auctions
 LCBO

Partisans :
 Creative Direct Response
 MBNA/MADD Canada Mastercard
 TNI The Network Inc.
 The Responsive Marketing Group, Inc.

Opération ruban rouge 2002

Le 1^{er} novembre marque le lancement national de notre campagne annuelle de sensibilisation qui durera jusqu'au 6 janvier. Affichez vos rubans rouges toute l'année !

COMMANDITAIRE PRINCIPAL :
 Allstate Insurance

COMMANDITAIRES OFFICIELS :
 Banque de Montréal
 Lafarge Canada Inc.
 Pizza Pizza
 SMK Speedy International Inc
 Fondation des concessionnaires
 Suzuki du Canada
 Tupperware Canada Ltd.

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES :
 Canadian Hickory Farms Ltd.
 Northern Getaway
 Northern Reflections
 Northern Traditions
 Toronto Automobile
 Dealers Association

SOCIÉTÉS PARTISANES :
 7-Eleven Canada
 Active Electronic Components Depot
 Baker's Dozen Donuts
 Cara Operations Limited
 Coyle Corrugated Containers
 Dollar Rent a Car
 Hallmark Cards
 Home & Rural Appliances
 PFK Canada
 Maaco Systems Canada Inc.
 Quickie Convenience Stores
 Select Sandwich
 Standard Auto Glass
 The Brick

 **Merci à nos commanditaires !**

Allstate du Canada,
 compagnie d'assurance,
 est fière d'être une
 commanditaire officiel
 de MADD Canada



Allstate^{MD}
 Vous êtes en bonnes mains.

Oui, vous pouvez compter sur mon engagement envers MADD Canada, tout particulièrement pour les efforts axés sur les jeunes visant à leur transmettre son message concernant l'alcool au volant. En appui de ses efforts, j'inclus une contribution spéciale de :

15 \$ 25 \$ 35 \$ 50 \$ Autre _____ \$

J'aimerais participer au programme de dons mensuels de MADD Canada (veuillez me faire parvenir les renseignements à cet égard).

Je préfère faire mon don par : Chèque Visa Mastercard

Nom: _____

Adresse: _____

N° de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'ordre de MADD Canada. Vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance canadien : 13907 2060 RR0001

J'ai prévu un legs pour MADD Canada dans mon testament.